

# Compte-rendu

26 Avril 2016

Au centre AFT Cesson-Sévigné

---

## Présents

### Membres de droit :

FGTE CFDT	Stéphane BOURGEON
FNST CGT	Agostinho GABRIEL
FO	William MORIN
FNTR	Anthony ROUXEL
FNTV	Philippe PLANTARD
TLF	Jean François LINTANFF
OTRE	Sandrine LE MAT

### Membres associés

OPCA Transports & Services	Rodolphe ALLIOD
AFT CREF	Éric GODEFROY
Promotrans	Nolwenn ROBERT

## Absents excusés

### Membres de droit :

FGTE CFDT	Jean-Paul LE DANTEC
CFE CGC	Dominique Sophie LIOT
CFE CGC	Philippe TRUCAS
FNST CGT	Philippe JOUANNIC
CNSA	Thomas STEPHAN
FGT CFTC	Jacqueline PERON
FNTR	Christian BOUIN
FNTV	Patrick PERRIN
FO	Serge GOUDE

### Membres associés

AFT assistante CREF	Sylvie PELE
---------------------	-------------

## Absents

### Membres de droit :

CNSA	Dominique TIRMONT
CSD	Philippe L'HERROU

FEDESFI	Gérard CAPITAINE
FGT CFTC	Patrick BETROM
FNTS	Bruno LETORT
FNTS	David AUDO
OTRE	Lionel ROULEAUD

**Membres de droit sans représentants désignés en région**

UNOSTRA, FEDIMAG, FNAP, FNAA

### Ordre du jour :

1. Approbation du CR réunion du 10 novembre 2015
2. Présentation des principaux éléments du rapport OPTL Bretagne 2015
3. Prévention des risques professionnels : point sur les actions encours
4. Chargé de mission "objectifs CO2"
5. La 22ème nationale de l'AFT sur la logistique
6. Information sur l'étude en cours: "Diagnostic et prospective des besoins en emploi, compétences, et formations dans la logistique et le transport de fret en Bretagne"
7. Questions diverses

### Ouverture de la séance par Anthony Rouxel, vice-président de l'OPTL Bretagne

**Anthony Rouxel** remercie les membres présents pour leur fidélité et les prie de bien vouloir excuser les absents : certain pour raison de santé (Jacqueline PERON, Serge GOUDE) d'autres pour cause de démission de mandat (Thomas STEPHAN) et les autres pour raisons professionnelles (Jean-Paul LE DANTEC, Dominique-Sophie LIOT, Philippe TRUCAS, Philippe JOUANNIC, Patrick PERRIN, Christian BOUIN)

### 1- Compte-rendu de la réunion du 10 novembre 2015

*Sous réserve des modifications demandées par William Morin, le compte-rendu de la réunion précédente est approuvé.*

Dans le dossier remis à chacun des participants se trouvent :

- Le rapport régional 2015 OPTL Bretagne ainsi que le rapport national en version intégrale papier
- Une version papier du PWT de présentation du rapport 2015 Bretagne qui va vous être déroulé
- Le fascicule de l'ORTB « Les transports en Bretagne -Chiffres-Clés » Edition 2015
- Le PWT de présentation de la 22<sup>ème</sup> enquête nationale de l'AFT sur la logistique
- Quelques exemples de documents sur la prévention des risques diffusés par l'AFT aux élèves et apprentis des sections transport logistique dans le cadre de la Convention AFT/CNAM TS/Carcept Prev et celui de la convention EN/OPCA TS/AFT et des documents sur la campagne de maintien ou d'accès à l'emploi en transport logistique pour les travailleurs handicapés menée à l'initiative de

l'AGEFIPH, de la FNTR et de la FNTV avec le concours de l'AFT, AFTRAL, Carcept Prev et de l'OPCA TS.

- La plaquette institutionnelle présentant « le rôle et l'action de l'AFT dans la formation et l'enseignement du transport et de la logistique »

### Informations diverses

L'élection de la présidence paritaire de la CPNE est définitivement validée. Président : **Michel Chalot** (FNTR), vice-Président **Denis Schirm** (CFDT) ce qui influe directement sur la Présidence de l'OPTL national.

*William Morin : Quand le renouvellement de la présidence paritaire aura-t-il lieu ? Le mandat était normalement de 4 ans, et nous en sommes à 5. Le renouvellement sera-t-il à l'ordre du jour de la prochaine réunion OPTL Bretagne ?*

*Eric Godefroy : suggère que nous demandions des instructions et des précisions à la CPNE sur les modalités de cette prochaine élection.*

## 2 - Présentation des éléments principaux du rapport OPTL Bretagne 2015

**Eric Godefroy** rappelle que conformément aux souhaits des membres de l'OPTL, le rapport complet leur a été préalablement diffusé en version numérique. Si le rapport est approuvé, il sera à l'issue de la présente réunion mis en ligne et consultable sur le site de l'OPTL : [www.optl.fr](http://www.optl.fr) . Pour en garantir une diffusion encore plus large, il sera aussi transmis à l'ORTB, au Gref Bretagne et au cluster « Bretagne Supply Chain » pour mise en ligne sur leurs sites respectifs.

Pour l'édition du rapport 2015 de l'OPTL Bretagne, 158 questionnaires ont été recueillis l'an passé représentant 9% des établissements et 14,6% des salariés de la branche au sens de la CCNTR

### Evolution du nombre d'établissements

1808 établissements avec salariés au 31/12/2014, soit 4,6% du total national (39338) C'est une stabilisation après une baisse de 1,6% en 2013. Contrairement au niveau national, le nombre d'établissement est en Bretagne inférieur à celui de 2009.

### Evolution du nombre d'établissements sur 5 ans par département

A l'exception du Morbihan, le nombre d'établissements a reculé dans les autres départements bretons, tout particulièrement dans les Côtes d'Armor et dans le Finistère.

### Evolution du nombre d'établissements sur 5 ans par classes de taille

La tendance baissière enregistrée depuis 5 ans et au-delà pour les établissements de 1 à 9 salariés se poursuit alors qu'elle augmente sur la même période pour les classes de taille supérieures. Disparition mais aussi reprises et fusions...

### Evolution du nombre de salariés

**Rappel** : il s'agit du nombre total de salarié et non pas du nombre en équivalent temps plein.

33 407 salariés au 31/12/2014, soit 5,1% du total national (658 461), soit +0,1% après -0,5% en 2013 et -0,7% en 2012. Cette légère progression est insuffisante pour retrouver le niveau d'effectifs de 2008 et même si le nombre de salarié est quand même supérieur à son niveau le plus bas enregistré en 2009, on constate qu'en moyenne nationale la « reprise » est beaucoup plus marquée que dans notre région.

### Evolution du nombre de salariés sur 5 ans

**Secteurs** : Sur les 5 dernières années, les effectifs ont progressé en TRV et transport sanitaire, ils ont diminué dans tous les secteurs de l'activité marchandises, sauf en en TRM où ils se maintiennent tout juste.

**Tailles d'établissements** : Les effectifs reculent nettement sur la période dans les établissements de 1 à 9 salariés alors qu'ils ont progressé dans les classes de taille supérieures. Les établissements de moins de 10 salariés représentent 56% des établissements mais n'emploient que 11% des salariés. A contrario les établissements de 50 salariés et plus ne sont que 9% du total mais ils emploient 51% des salariés.

**Départements** : Le Finistère et le Morbihan sont en net recul et leurs effectifs restent nettement inférieurs à leurs niveaux de 2009, ils ont été plus que les autres touchés par la crise de l'agro-alimentaire. En Ile et Vilaine les effectifs ont progressé sur la période mais ont tendance à stagner. Seules les Côtes d'Armor enregistrent une progression marquée et dépassent leur niveau de 2009, mais ce département ne compte que 14% des salariés de la branche.

### Répartition des salariés par familles professionnelles

25 568 salariés en conduite soit 76% des salariés de la branche (68% en national)

- Marchandises: 19 097 soit 73% des salariés du secteur
- TRV: 3 864 soit 87% des salariés du secteur
- TRS: 2 607 soit 89% des salariés du secteur
- 

### Part des femmes dans les effectifs de la branche et évolution sur 5 ans

Près de 5 261 femmes salariées, 15,7% des effectifs de la branche

Les femmes représentent 3,6% des conducteurs de marchandises, 27% des conducteurs en TRV et 34% des conducteurs en TRS. Malgré les efforts de communication réalisés ces dernières années, la part des femmes au mieux stagne, au pire régresse y compris en TRV et en TRS où elles sont traditionnellement nombreuses.

*Eric Godefroy* indique qu'il constate une diminution des publics féminins dans les lycées soutenus par l'AFT et plus particulièrement sur les métiers de la logistique, ce que constate également *Nolwenn Robert* dans le CFA qu'elle dirige. D'une manière générale c'est à une certaine désaffection des jeunes (filles et garçons) pour nos métiers que l'on assiste.

*William Morin* s'interroge sur les causes de cette désaffection du public féminin : conséquence de la crise qui pousse les jeunes filles vers des métiers « valeurs refuges »

*plus traditionnellement féminins ? Ou aussi une tendance qui touche tous les jeunes mais peut-être plus encore les filles à privilégier une qualité de vie, une vie familiale qui passe avant la valeur travail ?*

*Philippe Plantard s'interroge sur les effets de mode médiatiques qui pousseraient les jeunes vers d'autres métiers plus « tendances » ce qu'approuve **William MORIN**.*

*Eric Godefroy confirme avoir entendu ces mêmes interrogations de la part des enseignants dans les lycées qu'il visite en précisant que les métiers de la vente et du commerce sont très en vogue chez les jeunes.*

*Agostinho Gabriel : ne faut-il pas aussi s'interroger sur l'image de nos métiers en termes de conditions de travail et de salaires ?*

*Eric Godefroy précise que cette désaffection ne touche pas, dans ce qu'il a constaté, les métiers de la conduite chez les garçons : les sections sont pleines.*

*Anthony Rouxel : en conclusion il semble que les actions menées sur la mixité dans nos métiers ne portent plus leurs fruits et qu'il nous faut relancer le processus , travailler sur l'image de la profession et cibler les prescripteurs de toutes natures.*

*Eric Godefroy indique que nous pourrions nous appuyer sur l'action « PETALE » de l'AFT (sur la mixité) qui doit être déclinée au nouveau national.*

#### Part des salariés en CDI et ancienneté dans le même établissement :

97% des salariés de la branche sont en CDI et 31% ont une ancienneté supérieure à 10 ans.

#### Part des effectifs à temps complet:

Tous secteurs confondus de la branche, 9 hommes sur 10 sont à temps plein contre 3 femmes sur 4. La part des effectifs à temps complet dans la branche est de 89% mais 44% seulement pour le secteur du TRV.

#### Démographie

Toutes les tranches d'âges inférieures à 45 ans diminuent, toutes les supérieures à 45 ans augmentent. Age Moyen dans la branche : 43 ans. Le plus fort : 50 ans dans le TRV ; le plus faible : 40 ans en DEM et en TRS.

*Question : la libéralisation du transport interurbain permettra -t-elle de créer des emplois à temps complets et une dynamique qui pourra rééquilibrer une pyramide des âges très défavorable ?*

*Philippe Plantard : La libéralisation a des effets positifs sur l'emploi, en création de postes comme en durée du travail ainsi qu'en termes d'image du métier, mais il faut rester raisonnablement prudent : les services libéralisés ne représentent pas l'essentiel du quotidien de nos entreprises et nous manquons de recul sur l'impact à venir de la réforme territoriale.*

#### Nouvelle rubrique : « Santé au travail et Prévention des risques professionnels »

Données sur les bénéficiaires IPRIAC, sur l'emploi de travailleurs handicapés et résultats du premier questionnaire sur le % de salariés déclarés inaptes.

### Mouvements de main d'oeuvre

117 542 embauches au niveau national en 2014, 4971 personnes ont été recrutées dans la branche en Bretagne contre 4741 en 2013 (+4,9%)

79% des embauches sont des conducteurs.

115 861 départs au niveau national en 2014, 5314 personnes ont quitté leur établissement en Bretagne contre 5050 en 2013 (+5,2%)

La Démission reste le principal motif de départ.

*William Morin indique que si un employeur refuse une rupture conventionnelle, le salarié n'a d'autre choix que la démission...*

*Agostinho Gabriel : savons-nous si certains ont créé leur entreprise ?*

*Eric Godefroy : nous ne pouvons les identifier mais nous avons page 20 du rapport des données sur les créations d'établissements.*

La création de poste représente 1% des motifs d'embauche, les remplacements pour départs en fin de carrière 9% et les remplacements pour autres motifs 90%.

79% des embauches ont concerné des postes de conducteurs.

### Marché du travail- Données Pôle emploi

- 2 621 offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi en 2014, déposées par des entreprises de la branche soit +17,4% par rapport à 2013.
- 8 909 offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi pour un métier transport ou logistique en 2014, déposées par des entreprises de toutes branches professionnelles soit -7% par rapport à 2013.
- 24 410 demandes d'emploi enregistrées par Pôle emploi en 2014 soit -1% par rapport à 2013

*William Morin : a-t-on des statistiques sur les offres déposées sur des sites autres que celui de Pôle emploi*

*Sandrine Le Mat : en effet une part croissante des offres d'emploi passent par les réseaux sociaux*

*Eric Godefroy : nous n'avons pas de données à ce sujet mais nous estimons (en accord avec Pôle emploi) qu'au mieux ils ne reçoivent qu'un tiers des offres réelles, surtout en période de crise. En revanche, ils reçoivent la quasi-totalité des demandes d'emploi.*

*Stéphane Bourgeon : qu'en est-il des résultats de l'Adec initié pour le reclassement des salariés de Mory ?*

*Rodolphe Alliod : Pour MORY-DUCROS, 194 salariés concernés pour la Bretagne (188 licenciements économiques et 6 salariés réintégrés dans MORY-GLOBAL). Sur ces 188, 164 personnes ont été suivies par la SODIE (ayant adhérees au dispositif CSP/DAR).*

### Les chiffres à janvier 2016 :

- **87 personnes ont trouvé une solution de reclassement :**
  - o 52 CDI
  - o 26 CDD +6 mois
  - o 1 création d'entreprise
  - o 7 retraites/CFA

- 1 projet personnel
- **10 personnes sont en cours de solution :**
  - 8 CDI
  - 2 CDD +6 mois
- **11 personnes sont en cours de construction d'un projet professionnel :**
  - 9 CDD -6 mois
  - 2 parcours de formation qualifiant de +300 h
- **2 personnes indisponibles (longue maladie)**
- **54 personnes sont en recherche d'emploi**

*Soit un taux de reclassement de 53%.*

*Pour MORY-GLOBAL, 105 salariés concernés pour la Bretagne dont 103 personnes sont suivies par la SODIE (ayant adhérees au dispositif CSP/DAR).*

*Les chiffres à janvier 2016 :*

- **25 personnes ont trouvé une solution de reclassement :**
  - 21 CDI
  - 3 CDD +6 mois
  - 1 retraites/CFA
- **8 personnes sont en cours de solution :**
  - 7 CDI
  - 1 CDD +6 mois
- **20 personnes sont en cours de construction d'un projet professionnel :**
  - 5 CDD -6 mois
  - 11 parcours de formation qualifiant de +300 h
  - 4 parcours de formation courte
- **4 personnes indisponibles (maladie, autre)**
- **46 personnes sont en recherche d'emploi**

*Soit un taux de reclassement de 24%.*

#### Quelques données sur la formation

- En 2014 et tous dispositifs confondus, 1551 nouveaux conducteurs marchandises ont reçu leur CQC dont 51% suite à un titre professionnel ou à un diplôme de l'Education Nationale.
- En TRV ce sont 468 conducteurs qui ont reçu leur CQC dont 81% suite à un titre professionnel ou à un diplôme de l'Education Nationale.
- En TRS, 278 DEA ont été délivrés.

*Agostinho Gabriel : sait-on si ces nouveaux conducteurs sont restés dans le métier ?*

*Eric Godefroy : on ne peut pas le savoir, nous n'étudions que la branche au sens de la convention collective et ils peuvent exercer ce métier dans le compte propre. En revanche nous avons page 99 du rapport des statistiques d'insertion pour les jeunes issus des établissements soutenus par la branche au travers de l'AFT et qui sont plutôt bonnes.*

*Jean-François LINTANFF : sont-ils nombreux à poursuivre des études ?*

*Eric Godefroy : de plus en plus de jeunes issus du Bac Pro poursuivent en BTS.*

### **3- Prévention des risques professionnels : point sur les actions encourues**

Les actions innovantes initiées par la branche en Bretagne sont désormais déclinées au niveau national et co-financées dans le cadre de l'ADEC Route si elles sont réalisées par AFTRAL, Forget ou Fauvel, les 3 organismes retenus aux termes de l'appel d'offre. L'INRS souhaite faire inscrire ces formations à l'inventaire afin qu'elles deviennent le cas échéant, éligibles au CPF.

### **4- Chargé de mission "objectifs CO2"**

L'AFT procède actuellement au recrutement d'un chargé de mission qui sera partagé entre la Bretagne et les Pays de Loire et dont l'objectif sera d'inciter et d'accompagner les entreprises de Marchandises et de Voyageurs afin qu'elle adhèrent à la charte CO2 et à accompagner les entreprises de marchandises qui souhaiteront obtenir le label CO2. La mission débutera dès que le recrutement sera finalisé (à priori dans les tous prochains jours) et s'achèvera en principe au 31/12/2017.

### **5- La 22ème nationale de l'AFT sur la logistique**

Cette enquête dont le PWT qui la résume vous a été distribué en séance est disponible sur le site de l'AFT : <http://www.aft-dev.com/>

### **6- Information sur l'étude en cours: "Diagnostic et prospective des besoins en emploi, compétences, et formations dans la logistique et le transport de fret en Bretagne"**

Cette enquête, commanditée par la Région et la Direccte a été soumise à un appel d'offres remporté par l'AFT. Elle est actuellement en cours de réalisation par Valérie CASTAY qui interrogera dans ce cadre des entreprises du secteur marchandises et prendra contact avec les représentants des organisations professionnelles concernées.



**Questions à la CPNE**

- 1- La CPNE étant désormais opérationnelle, pouvons-nous envisager le renouvellement de la présidence paritaire lors de notre réunion de novembre 2016 ?
- 2- Le principe de la parité des voix entre les deux collèges est bien compris mais qu'en est-il de la liste des représentants des OP et OS membres de droit ? En effet, des personnes ont abandonné leur mandat et ne sont toujours pas remplacées.
- 3- Des OP ont des représentants officiels mais ne répondent jamais aux invitations, ne se sont jamais présentées aux réunions et n'ont jamais donné délégation à qui que ce soit. Doivent-t-elles toujours être considérées comme membre et si oui leurs voix peuvent-elles être réparties entre les OP actives pour éviter tout déséquilibre entre les deux collèges ?
- 4- Des OP sont membres de droit mais n'ont pas et n'ont jamais eu de représentant désigné en Région. Peuvent-elles être considérées comme non membres ? Sinon voir question 3.
- 5- Pour conclure les règles de fonctionnement des OPTL régionaux et de l'élection de la présidence paritaire peuvent-elles être rappelées et précisées en fonction des questions précédentes ?

L'ordre du jour étant épuisé, **Anthony Rouxel** lève la séance.

**Date de la prochaine réunion : Novembre 2016**  
*(A définir plus précisément en septembre 2016, envoi d'un "Doodle")*

**La présidente**

**Jacqueline PERON**

**Le vice-président**

  
**Anthony ROUXEL**